

l'armée romaine recevra avec bienveillance cette synthèse, car elle lui permettra de renvoyer ses propres travaux vers des cadres juridiques plus clairs. David COLLING

Ari Z. BRYEN, *Violence in Roman Egypt. A Study in Legal Interpretation*. Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2013. 1 vol., 363 p., 5 pl. Prix : 59 £. ISBN 978-0-8122-4508-0.

La violence sous ses diverses formes est un phénomène abondamment commenté dans les médias contemporains. Les historiens n'ont pas manqué de se demander ce qu'il en était dans le passé. Les publications, livres mais surtout articles, qui traitent le sujet ne sont pas rares. Pour l'Antiquité, citons seulement les ouvrages collectifs de J.-M. Bertrand, *La violence dans les mondes grec et romain : actes du colloque international (Paris, 2-4 mai 2002)*, Paris, 2005 ; H.A. Drake (Ed.), *Violence in Late Antiquity: Perceptions and Practices*, Aldershot, 2006 et J. Styka (Ed.), *Violence and Aggression in the Ancient World*, Cracovie, 2006. Grâce à sa riche documentation papyrologique, l'Égypte gréco-romaine permet d'aborder diverses facettes du phénomène « violence ». Ainsi, dans un livre récent, B. Kelly a étudié les *Petitions, Litigation, and Social Control in Roman Egypt* (Oxford, 2011). A. Z. Bryen nous donne un essai fondé sur l'étude des pétitions relatives à la violence et adressées à l'administration de l'Égypte romaine et byzantine (cet élément de la chronologie est absent du titre). Il s'intéresse essentiellement aux violences entre personnes. Il montre comment les faits de violence sont rapportés dans les pétitions, comment la loi et ses représentants prennent en compte les revendications des pétitionnaires, qui sont ces derniers, qui sont les fonctionnaires et magistrats auxquels il est fait appel, quels résultats les demandeurs et défendeurs peuvent-ils espérer obtenir. Avant cela, A. Z. Bryen avait étudié le concept de violence, « Modern and Ancient », et le vocabulaire grec et latin désignant la violence (surtout *hybris* et *bia* en grec, *iniuria* et *contumelia* en latin). L'auteur procède volontiers par études de cas, mais ne manque pas d'intégrer celles-ci dans des conclusions plus générales. Il donne très souvent la totalité du texte qu'il utilise soit en texte et traduction, soit en traduction seule. Un appendice regroupe 135 textes en traduction. Cette manière de citer les sources est particulièrement louable. En revanche, l'attention du lecteur doit être attirée sur le fait qu'A. Z. Bryen utilise uniquement les pétitions. Or, des faits de violences sont rapportés aussi dans des lettres privées, des comptes rendus d'audience devant des magistrats, des rapports de médecins publics établis à la suite de violences ayant entraînés des blessures ou même la mort. Ceci n'empêche que l'ouvrage d'A. Z. Bryen donne une vue très équilibrée de la violence et de son traitement par les autorités dans l'Égypte romaine et byzantine. Je termine cette recension par deux remarques dont une bibliographique. On ajoutera à la bibliographie deux contributions personnelles : *Esclaves malfaiteurs dans l'Égypte romaine*, dans G. Tallet et Chr. Zivie-Coche (éd.), *Le Myrte et la rose. Mélanges offerts à Françoise Dunand par ses élèves, collègues et amis*, Montpellier, 2014, p. 23-31 et *Esclaves maltraités ou punis dans l'Égypte romaine*, à paraître dans *Chronique d'Égypte* 90 (2015). À la page 93 du livre, je pense que, dans le *P. Kellis I 23*, l'auteur a raison de considérer le *παῖς* Thimotheos comme l'esclave de l'accusé.

S'il s'agissait de son fils, le rédacteur de la pétition aurait sans doute utilisé le mot $\delta\iota\acute{o}\varsigma$ plutôt que $\pi\alpha\iota\varsigma$.
Jean A. STRAUS

Henri VAN EFFENTERRE, *Minos et les Grecs. La cité revisitée. Choix d'articles (1937-2005)*. Études rassemblées par Françoise Ruzé. Paris, Publications de la Sorbonne, 2013. 1 vol., 1047 p. (LES CLASSIQUES DE LA SORBONNE, 7). Prix : 19 €. ISBN 978-2-85944-765-6.

Henri van Effenterre (1912-2007) fut à la fois historien et archéologue de la Grèce antique. Il se plaisait aussi bien dans les fouilles minoennes que dans l'édition d'inscriptions alphabétiques crétoises, l'étude des textes juridiques et législatifs archaïques, l'histoire de la Grèce... H. van Effenterre était, en un sens, un touche-à-tout – le premier de sa vingtaine de livres fut une *Histoire du scoutisme*, parue dans la collection *Que sais-je ?* en 1947. Mais ce touche-à-tout avait du talent, de l'érudition, des convictions, de l'humour, de l'inspiration et une grande capacité de travail. Les 74 articles réunis dans ce volume en donnent une belle illustration. Je relève quelques titres représentatifs : *Écrire sur les murs*; *De l'éteoocrétois à la selle d'agneau*; *Un mort parle toujours*; *Homère, la danseuse et le conscrit crétois*; *Éros et sécurité sociale dans la Crète ancienne*, mais aussi *Droit et prédroit en Grèce depuis le déchiffrement du linéaire B*; *Ambiguïté du vocabulaire de la sociabilité*... Françoise Ruzé était bien placée pour sélectionner ces textes, elle qui a cosigné avec Henri van Effenterre les deux volumes de *Nomima. Recueil d'inscriptions politiques et juridiques de l'archaïsme grec*, Rome, 1994-1995. Qu'elle en soit remerciée.

Yves DUHOUX

Wolf-Dietrich NIEMEIER, Oliver PILZ & Ivonne KAISER (Ed.), *Kreta in der geometrischen und archaischen Zeit*. Munich, Hirmer Verlag, 2013. 1 vol., 488 p., 337 fig., (ATHENAIÀ 2). Prix : 85 €. ISBN 978- 3-7774-4241-9.

L'objectif de ce colloque organisé à l'Institut Archéologique allemand d'Athènes en 2006 était à la fois de rendre compte des recherches récentes sur la Crète des débuts de l'âge du Fer et de donner la parole à de jeunes chercheurs ; les chercheurs confirmés et les grands noms de l'archéologie crétoise ne sont pas absents d'un volume qui rassemble trente-deux contributions. Si la problématique générale traite de l'évolution des structures sociopolitiques de l'âge du Bronze à la société de la *polis* grecque, il n'y avait pas de thématique privilégiée pour les interventions que les éditeurs ont classées en neuf thèmes. Dans l'introduction, A. Chaniotis se met en quête des individus de cette Crète post-minoenne « désincarnée » et propose un voyage imaginaire, à travers les sources littéraires, dans la Crète archaïque. Deux contributions traitent du passé minoen : E. Federico dégage les différentes traditions mythologiques de la Crète fidèles à ce passé ou se rattachant au panhellénisme, et leur succès divers aux époques archaïque et classique ; les Crétois ne se sont pas pensés comme une unité ethnique, malgré leur confrontation avec le reste du monde grec. N. Cucuzza s'interroge sur la place des ruines minoennes en Crète archaïque et sur l'« archéologie